Présentation du service éducatif Ville d'art et d'histoire de la Mairie d'Orléans

LE CONTEXTE

Orléans, ville la plus septentrionale de l'arc ligérien, allie un environnement prestigieux à une histoire riche en événements. Située entre Beauce et forêt d'Orléans, aux portes de la Sologne, elle s'est développée en lien étroit avec son fleuve, devenant une ville d'échanges commerciaux et de convergence des cultures. Orléans conserve aujourd'hui dans sa structure urbaine et son patrimoine des traces de toutes les époques.

Fière de son passé, la ville s'est engagée ces dernières années dans une politique de valorisation de son patrimoine. L'attribution en mai 2009 du label *Villes et Pays d'art et d'histoire* à Orléans, par le Ministère de la Culture, concrétise cet engagement.

Dans le cadre du label, le service Ville d'art et d'histoire développe des actions de sensibilisation à l'architecture et au patrimoine : mise en place de programmes de visites, conférences et animations, création d'un service éducatif, réalisation de dépliants patrimoniaux, …

Villes et Pays d'art et d'histoire, un label national

Le réseau des *Villes et Pays d'art et d'histoire* émane du Ministère de la Culture. Depuis 1985, ce dernier assure la mise en œuvre d'une **politique d'animation et de valorisation du patrimoine** en partenariat avec les collectivités territoriales. Le label *Villes et Pays d'art et d'histoire* est attribué à des collectivités qui s'engagent, par convention, à recourir à un personnel qualifié et à mettre en œuvre une politique d'animation et de valorisation de son patrimoine. Le Ministère de la Culture garantit la compétence des guides-conférenciers et des animateurs de l'architecture et du patrimoine et la qualité de leurs actions.
Aujourd'hui, le réseau compte **153 villes et pays d'art et d'histoire** sur le territoire national.

En **Région Centre**, 9 territoires sont labellisés *Villes* ou *Pays d'art et d'histoire* : Blois, Bourges, Chinon, Loches, Orléans, Pays Loire Touraine, Pays Loire Val d'Aubois, Tours, Vendôme.

LE SERVICE EDUCATIF

Coordonné par l'animateur de l'architecture et du patrimoine, le service éducatif du patrimoine fonctionne toute l'année. Les actions pédagogiques peuvent être proposées en temps scolaire ou en temps de loisirs.
Ouvertes à tous les élèves, de la maternelle à la terminale, les animations du service éducatif permettent d'aborder des thèmes figurant dans les programmes scolaires sous forme de visites ou ateliers.
Ces travaux peuvent être menés à bien en lien avec des professionnels (architectes, urbanistes, professionnels du bâtiment, archéologues, artisans d'art, artistes...).
Adaptée à une demande spécifique et en étroite collaboration avec l'équipe enseignante, la pédagogie mise en œuvre par le service éducatif coordonné par l'animateur de l'architecture et du patrimoine s'articule autour d'axes privilégiés :

- l'approche sensorielle de l'architecture, de l'urbanisme et/ou de l'environnement ;
- l'expérimentation, à l'aide d'un matériel pédagogique approprié, pour mettre à la portée des enfants les notions complexes d'espace, de volume, de rythme ou de proportion ;
- l'enrichissement des connaissances de l'enfant au contact direct de spécialistes, de professionnels ou d'artistes ;
- la stimulation de la créativité de l'enfant ;
- l'éducation du citoyen de demain à son cadre de vie.

Les visites sont organisées par l'animateur de l'architecture et du patrimoine en lien avec l'équipe enseignante. Elles sont ensuite animées par un guide-conférencier dont l'objectif est de donner aux élèves la possibilité d'être non seulement spectateurs mais aussi acteurs de leurs découvertes.

QUELS TYPES D'ACTIVITES ?

En temps scolaire

La visite, d'une durée approximative de 2h, permet un premier contact avec le patrimoine local ou la mise en application de connaissances déjà évoquées en classe. Les jeunes découvrent le centre historique de leur ville, apprennent à regarder un édifice et à le situer dans sa période et son environnement. En fonction des âges, ils peuvent être initiés au vocabulaire technique de la période ou du type de bâtiment concerné. Des livrets adaptés rendent la visite interactive et favorisent une exploitation pédagogique en classe.

Présentation du service éducatif Ville d'art et d'histoire de la Mairie d'Orléans

La journée patrimoine se compose d'une visite de 1 à 2h et d'un atelier de 2 à 3h, avec possibilité d'un programme à la carte. Elle permet d'appréhender la variété du patrimoine local à travers la découverte d'un site et la pratique d'une activité manuelle ou artistique ou la rencontre avec des professionnels.

L'atelier du patrimoine, d'une durée variable, s'échelonne soit sur plusieurs jours consécutifs, soit sur un trimestre ou plus. Il implique une collaboration étroite entre l'animatrice de l'architecture et du patrimoine et les enseignants. L'atelier permet de travailler *in situ* sur certains thèmes figurant au programme ; peuvent y être ajoutés des partenariats avec d'autres structures afin de favoriser les comparaisons.

En temps de loisirs

Les visites, journées ou ateliers patrimoine proposés par le service éducatif sont autant d'activités pouvant être proposées aux centres aérés ou autres groupes d'enfants constitués, en temps de loisirs.

LES OUTILS PEDAGOGIQUES

Le service éducatif possède des outils pédagogiques qui s'étoffent, au fil du temps, en fonction des demandes et besoins pour mener à bien les activités.

Les livrets pédagogiques

Les modules permettent aux enfants d'être acteurs de la découverte de leur patrimoine, notamment grâce à des livrets pédagogiques, distribués à chacun avant la visite. Ce document réalisé sur-mesure permet à l'enseignant de réinvestir la visite en classe.

Des maquettes autour des églises

Afin que l'enfant puisse mieux comprendre par la pratique les arcs, les systèmes de poussées et les différences entre le roman et le gothique, plusieurs maquettes ont été acquises : trois arcs en plein cintre, trois arcs brisés et trois voûtes d'ogive. Ce matériel permet de développer des ateliers autour de la construction des églises.

Une mallette vitrail

Afin d'appréhender les différentes étapes de la construction d'un vitrail, une mallette a été réalisée en partenariat avec un maître-verrier professionnel.
Outils du maître-verrier, matériaux, calques, carton de dessin, gabarits, vitrail en cours de réalisation et vitrail fini, et jeux constituent cette mallette.

Des jumelles

Afin d'étudier des détails architecturaux plus en détails, le service a acquis des paires de jumelles.

Et aussi

Le service éducatif peut créer, selon le niveau des enfants et la visite, des puzzles d'un détail d'architecture, d'une façade afin d'amener les enfants à mieux regarder ce qui les entoure, un memory, un jeu des 7 familles, des planches dessins...

MODE D'EMPLOI

Renseignements

Le service éducatif est là pour répondre à votre demande. Toute suggestion de la part de l'équipe enseignante peut être étudiée et montée par l'animatrice de l'architecture et du patrimoine avec l'appui d'autres personnes qualifiées. Le vocabulaire, les parcours et les outils sont adaptés à l'âge, aux compétences définies dans le socle commun et aux centres d'intérêt du groupe.

Réservations

Toutes les animations se font sur réservation.
Dès que le choix de la prestation et de la date est effectué, une confirmation écrite (courrier, courriel ou fax) doit être envoyée au service Ville d'art et d'histoire.

Contacts

Mairie d'Orléans
Service Ville d'art et d'histoire
Pauline MARTON, Animatrice de l'architecture et du patrimoine
Place de l'Etape - 45000 ORLEANS
pmarton@ville-orleans.fr
Tél. : 02 38 79 24 85

Nota

Les guides-conférenciers et le service Ville d'art et d'histoire sont uniquement responsables du contenu et de la qualité de leur prestation. Ils ne sont en aucun cas responsables de l'encadrement avant, pendant et après la visite, qui devra être prévu par l'organisateur. Il est conseillé de prévoir un accompagnateur pour 12 enfants.